

Rémunération des membres du Directoire de Rexel

publiée en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Rexel

Lors de sa réunion du 16 mars 2011, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Jean-Charles Pauze, Président du Directoire**, pour l'exercice 2011, ainsi qu'il suit :

- une rémunération brute de base de 819 400 euros (+3,0% versus 2010);
- une prime de sujétion liée aux déplacements en France et à l'étranger d'un montant brut de 170 000 euros (montant inchangé depuis 2005) ; et
- une partie variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre 120 % de la rémunération brute annuelle si 100 % des objectifs fixés sont atteints. Si les résultats atteints dépassent 100 % des objectifs fixés, la prime variable pourra dépasser 120 % sans pouvoir dépasser un plafond de 130 % de la rémunération annuelle brute de base. Cette prime variable se compose de 75% d'objectifs financiers et de 25 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 8 février 2011, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Michel Favre, membre du Directoire**, pour l'exercice 2011, ainsi qu'il suit :

- une rémunération brute de base de 453 000 euros (+3,0% versus 2010); et
- une partie variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre 65 % de la rémunération annuelle fixe brute en cas d'atteinte de 100 % des objectifs individuels et financiers (versus un bonus cible 60% en 2010). Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 127,3 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 60% d'objectifs financiers et de 40 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 8 février 2011, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Pascal Martin, membre du Directoire**, pour l'exercice 2011, ainsi qu'il suit :

- une rémunération brute de base de 453 000 euros (+4,1% versus 2010); et
- une partie variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre 65 % de la rémunération annuelle fixe brute en cas d'atteinte de 100 % des objectifs individuels et financiers (versus un bonus cible de 60% en 2010). Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 129,6 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 65% d'objectifs financiers et de 35 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 8 février 2011, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Jean-Dominique Perret, membre du Directoire**, pour l'exercice 2011, ainsi qu'il suit :

- une rémunération brute globale au titre de son mandat social et de son contrat de travail de 288 000 euros (+2,9% versus 2010); et
- une partie variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre 60 % de la rémunération globale annuelle fixe brute en cas d'atteinte de 100 % des objectifs individuels et financiers. (versus un bonus cible de 55% en 2010). Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 129,6 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 65% d'objectifs financiers et de 35 % d'objectifs qualitatifs.

Attribution d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 20 mai 2010, sur recommandation du Comité des Rémunérations et après autorisation du Conseil de Surveillance, le Directoire a décidé le 12 mai 2011, de procéder à une attribution gratuite d'actions au bénéfice des principaux cadres du Groupe y compris aux dirigeants mandataires sociaux. Les actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sont soumises à une condition de présence de deux ans et à la réalisation de critères de performance portant sur l'ensemble de l'attribution.

Conditions de performance :

- Variation de la marge d'EBITDA entre 2 années,
 - Niveau de l'EBITDA,
 - Ratio dette nette / EBITDA
 - Possibilité d'atteindre 130% du montant nominal attribué en cas de surperformance des indicateurs- les chiffres individuels ci-dessous incluent cette possibilité de surperformance des indicateurs.
- Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Charles Pauze : 78 708
 - Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Michel Favre : 35 581
 - Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Pascal Martin : 39 910
 - Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Dominique Perret : 35 581

Leader mondial de la distribution de matériel électrique, Rexel sert trois marchés finaux : l'industrie, la construction résidentielle et la construction tertiaire. Le Groupe est présent dans 36 pays, à travers un réseau d'environ 2 200 agences et emploie 28 000 collaborateurs. Rexel a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros. Son principal actionnaire est un groupe d'investisseurs dirigé par Clayton Dubilier & Rice, Eurazeo et BAML Capital Partners.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et intégré dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 100, SBF 250, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid et FTSE4Good. *Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.rexel.com*

CONTACTS

ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS

Marc MAILLET

☎ +33 1 42 85 76 12

mmaillet@rexel.com

Florence MEILHAC

☎ +33 1 42 85 57 61

fmeilhac@rexel.com

PRESSE

Pénélope LINAGE-COHEN

☎ +33 1 42 85 76 28

plinage@rexel.com

Brunswick: Thomas KAMM

☎ +33 1 53 96 83 92

tkamm@brunswickgroup.com